

# RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF



**C**e fut un mandat court, mais passablement chargé, c'est le moins que nous puissions dire.

La sortie de pandémie, les transformations technologiques qui s'accroissent, la crise des médias liée à la perte des revenus publicitaires et l'impact sur les emplois, le sous-financement chronique de la culture, notamment celui des musées, des festivals, le soutien aux artistes et artisans, l'avènement de l'intelligence artificielle tous azimuts sont autant de facteurs, autant de dossiers.

Dans le monde dans lequel nous vivons, il y a aussi eu deux guerres : les changements climatiques qui font flamber la planète ou qui la noie sous des cyclones et des tsunamis et les forces de la droite réactionnaire qui se font entendre avec toujours plus de vigueur, menaçant des droits qu'on croyait acquis comme celui à l'avortement et s'acharnant sur la presse professionnelle à grands coups de réalités alternatives et de dénigrement. Ouf !

Dans beaucoup de secteurs, même les patrons sont dépassés par la vitesse à laquelle les choses évoluent et travaillent le nez au mur. Pas bon pour ceux qui subissent leurs décisions, ça.

Décourageant ? Ça pourrait l'être... si notre force de résilience et notre volonté d'aller de l'avant ne nous soutenaient pas constamment. Si cette équipe de la FNCC n'était pas aussi dédiée, créative et combative. Si elle ne réfléchissait pas toujours en termes de solutions et de moyens. Si elle n'avait pas ce souffle et cette résolution d'arriver au but avec vous, pour vous. Car vous êtes l'autre partie de l'équation, ce sont vos espoirs et votre détermination qui nourrissent les nôtres. Alors merci à vous et merci à cette équipe hors norme d'être ce qu'elle est, avec toutes ses couleurs (elle n'est jamais beige, croyez-moi !) et pour la façon exceptionnelle qu'elle a de faire exister la FNCC.

## **J'AVOUE QUE LES DÉFIS SONT ASSEZ COSTAUDS PAR LES TEMPS QUI COURENT. MAIS LE BEAU CÔTÉ DES DÉFIS C'EST DE NOUS OBLIGER À NOUS MOBILISER ET À AGIR.**

C'est ce que nous avons fait ces trois dernières années. Voici, en quelques faits le chemin parcouru :

### **LA BATAILLE DE C-11**

Cela en fut une assez solide qui a mis notre patience à rude épreuve. Elle a commencé avant le retour des libéraux au pouvoir par la mise en chantier de la loi C-10, elle dure depuis près de 4 ans. Elle a demandé de multiples représentations en comités parlementaires et la production de mémoires et d'avis complexes. C'est la loi qui structure la production et la diffusion de contenus audiovisuels et qui a pour but d'introduire de la régulation et des obligations notamment d'investissements dans la production canadienne pour les diffuseurs en ligne. C'est une façon de les mettre à niveau avec les diffuseurs traditionnels, télévision et câbles qui, eux, étaient déjà réglementés par le CRTC. Le projet de loi a subi un nombre record d'amendements (des centaines) et a donné lieu à des débats en chambre, pas toujours édifiants. Bref, il a fini par être adopté le 27 avril 2022 sous l'appellation de *Loi sur la diffusion continue en ligne*. Et le CRTC est encore à établir le cadre réglementaire.

Ce que ça donne au final ? Des obligations pour les plateformes de diffusion telles Netflix, Amazon et autres d'investir dans la production de contenu canadien et à utiliser des talents canadiens tant

artistiques que techniques pour ces productions. Pas autant que nous l'avons fait valoir cependant. À date, on peut dire que nous avons évité de devenir des « suet shop » de productions américaines. Mais la réalité est que le poids des Netflix et de leurs décisions d'investissement vont peser lourd dans les mises en chantier. Et comme ce sont des productions très onéreuses, les fonds disponibles pour des productions plus innovantes ou destinés au seul marché interne du Canada et du Québec vont continuer à diminuer, plombés par la régression des abonnements des câbles qui eux aussi vont moins investir.

Ce n'est pas une bonne nouvelle pour nos diffuseurs comme Radio-Canada, Télé-Québec, Noovo, Bell, TVA, etc. Car ils font aussi face à une diminution des revenus publicitaires marquée donc par une capacité moins probante d'avoir des budgets de programmation abondants.

### **L'ABANDON DES STRUCTURES DE PRODUCTION ET DES ÉQUIPES INTERNES PAR LA PLUPART D'ENTRE EUX AU PROFIT DES « EFFETS DE LEVIER » DU RECOURS AUX DIVERS FONDS, DANS LES 20 DERNIÈRES ANNÉES, POURRAIT DEVENIR UN LEURRE.**

La situation sera à suivre de près, car le nouveau cadre réglementaire du CRTC entrera bientôt en vigueur et rebrassera les cartes. De la job pour le prochain mandat quoi...

### **La bataille de C-18**

Une autre qui ne fut pas facile. C'était incontournable, ce combat devait être

mené. Nous ne pouvons pas permettre que les GAFAM continuent de faire de l'argent avec le travail de nos membres sans contribuer. Non seulement tiraient-ils des revenus de ce travail, mais ils ont aussi accaparé les revenus publicitaires qui traditionnellement permettaient aux organisations de presse et d'information de produire ce travail. C'est, disons, une arnaque parfaite. À titre d'anecdote, il faut savoir qu'il y a 10-15 ans Facebook avait fait une campagne de charme auprès de la presse en général en l'incitant à publier sur sa plateforme et en plaidant un échange de bons procédés, du contenu de qualité contre de la visibilité et de la promotion de ce contenu. Tout le monde allait y gagner soi-disant. On a vite compris dans les dix dernières années qui a véritablement passé à go et récolté 200 dollars.

Méta (Facebook) et Alphabet (Google YouTube) devaient être interpellés et invités à participer à l'écosystème de production de contenus de nouvelles. Parce qu'ils agissent comme diffuseurs tiers. En fait, avec C-18, il s'agit d'une loi commerciale qui a pour but de contraindre les géants du web à négocier avec les producteurs de contenus d'information écrite et électronique, pour une certaine rétribution de l'utilisation de ses contenus. Là aussi, les représentations politiques ont été sans fin, les conservateurs, pour ne pas les nommer, y allant de tous leurs canons pour empêcher la loi d'aboutir. Mais ce fut fait finalement, avec les conséquences que l'on sait ; Facebook a retiré le contenu de nouvelles de sa plateforme pour ne pas à avoir à se plier à cette loi laissant encore plus de place à la désinformation. À la veille d'une élection fédérale, ceci pourrait



devenir inquiétant. Facebook a aussi mis fin à des ententes qui le liaient à divers médias : Le Devoir et la CN2i pour ne mentionner que ceux-là. Sans être famélique, les montants de ces ententes compensaient minimalement l'utilisation du contenu en ligne. Encore un coup de donner dans les budgets de ces organisations par un géant qui se positionne aux dessus des lois et de la souveraineté des pays et des gouvernements. Ce qu'il faut retenir, c'est que nous, nous sommes volontairement mis à risque, comme société, par manque de clairvoyance face à une organisation toute puissante qui ne souffre d'aucune contrainte. Il faut juste espérer que nous serons plus vigilants et moins bon enfant face au développement de l'intelligence artificielle (IA).

Pour en revenir à C-18, ou à la *Loi sur les nouvelles en ligne*, comme il convient de l'appeler, son déploiement devrait prendre place sous peu. Nous avons livré un avis suite à l'appel aux observations sur le cadre réglementaire requis en avril dernier. C'est, ça aussi, entre les mains du CRTC. Nous verrons comment les 100 millions promis par Google se répartiront. Et nous savons que le gouvernement étudie toujours un moyen légal de contraindre Facebook.

### **La loi sur le statut de l'artiste**

Ça, ce fut une belle victoire. À l'arraché, pouvons-nous dire, car elle a été adoptée le dernier jour du premier gouvernement Legault. Ouf !

Nous nous étions liés avec d'autres organisations de défense des droits des artistes et artisans de la culture pour faire changer la loi existante afin de permettre à une plus large majorité de gens de négocier collectivement et d'obtenir un certain filet social et des gains significatifs quant aux protections des travailleurs. Ça aussi, ça a demandé beaucoup d'investissements de temps et d'énergie, car une telle coalition est complexe à concerter. Mais nous avons eu gain de cause. L'UNEQ et l'AQAD et d'autres groupes peuvent maintenant négocier des ententes qui étaient hors de leurs portées avant. La bonne nouvelle est que l'UNEQ et l'AQAD ont joint les rangs de la FNCC suite à l'acquisition de ce droit.

Bienvenue chez vous encore une fois.

Les négociations de premières conventions collectives sont un travail ardu et demanderont temps et investissement de l'équipe. Nous avons aussi intérêt à tester certaines dispositions de la nouvelle loi pour permettre à d'autres organisations plus atypiques qui ont démontré de l'intérêt, à se joindre nous.

Nous déplorons toutefois que le ministère n'ait pas considéré de donner suite à notre suggestion d'inclure les membres de l'AJIQ à cette refonte de la loi sur le statut de l'artiste. Cela les aurait sortis du vide juridique dans lequel ils se trouvent actuellement. Nous travaillons sur une solution qui demande une certaine gym-

nastique juridique, mais nous ne désespérons pas de la voir aboutir.

À suivre.



### **Musées**

Nous avons interpellé Québec, trois fois plutôt qu'une pour parler de l'état du financement des musées. En fait, les travailleuses et travailleurs des musées que nous représentons, surtout dans les plus petits musées situés en régions éloignées ont des conditions de travail particulièrement précaires. Le problème n'est pas tant que les institutions ne souhaiteraient pas les améliorer, mais plus simplement que les moyens manquent pour se faire. Les difficultés de recrutement, l'obligation de pondre de nouveaux projets constamment pour obtenir du financement, le manque de personnel créent un manque de résilience important dans ces organisations et mettent souvent les équipes à genoux. La menace de l'avènement des espaces bleus plombait aussi le moral des troupes. Que le gouvernement crée de la compétition et du dédoublement dans le secteur semblait aberrant.

Heureusement, ce projet est mort laissant dans son sillage un nouveau musée d'histoire à Québec (il en manquait un ?). Nous avons produit, avec l'aide de MCE Conseils, une étude très documentée sur

la réalité des musées. Elle a aidé à asseoir nos revendications à l'égard du financement des musées, notamment à faire valoir la considération d'une prime pour « l'éloignement ». Il semble, selon certains indicateurs, que ça pourrait commencer à bouger de ce côté. Mais nous le croirons au moment où ça se concrétisera.

**EN ATTENDANT, NOUS MILITONS TOUJOURS POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE MUSÉAL, MAIS SURTOUT POUR LA VALORISATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES QUI SE DÉVOUENT TOTALEMENT À CETTE VOCATION SANS VÉRITABLE RECONNAISSANCE. C'EST UNE SITUATION QUI NE SAURAIT PERDURER, CAR CERTAINS MUSÉES ENVISAGENT LA FERMETURE À MOYEN TERME. ET PLUSIEURS PERSONNES QUITTENT LE SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR ALLER CHERCHER DE MEILLEURES CONDITIONS AILLEURS.**

#### **Des deuils et des pertes**

Ce n'est pas un chapitre très joyeux à nous avons été contraints de nous embarquer dans une campagne de maraudage à la grandeur du Québec afin de conserver notre accréditation à TVA Saguenay qui était le seul de tous les syndicats de TVA à être affilié à la FNCC. La décision concédait que toutes les unités régionales de TVA devaient être réunies en une seule. Nous avons comme tâche de convaincre huit autres accréditations à travers le Québec de nous rejoindre pour permettre à celle de Saguenay de rester avec nous. Nous y avons consacré du temps et de l'énergie, malgré la tâche

titanesque, mais nous n'avions pas envie de laisser tomber notre monde. Nous n'avons pas réussi ce pari. La maigre consolation est que l'équipe de Saguenay a voté unanimement pour rester avec la FNCC, mais a dû se plier à la majorité provinciale. Nous avons versé quelques larmes de part et d'autre au moment de nous séparer. C'était très émotif. C'est une histoire de plus de 30 ans qui s'éteignait.

L'autre dossier qui nous a arraché le cœur est la fermeture de Métro Média. Métro Média, c'était le quotidien distribué dans le métro et les hebdomadaires de quartier distribués en porte-à-porte. On avait ici une organisation qui allait très bien avec des finances passablement saines, ce qui est rare par les temps qui courent. Elle avait entamé sa conversion numérique sur un plan triennal. L'administration de la Ville de Montréal, par le biais d'une réglementation dite écologique, a annoncé la fin de la distribution du Publisac, sur une perspective d'une année. Métro Média qui empruntait ce véhicule pour arriver dans les maisons s'est ainsi fait couper les ailes sans avoir eu le temps nécessaire pour compléter son passage au numérique.



Dès l'annonce de la fin du Publisac, un an avant que ce soit une réalité, Metro Média a perdu environ 50 % de ses annonceurs. L'année qui a suivi a vu l'hémorragie continuer. L'incertitude faisait fuir les commanditaires. Grâce à une requête de transparence économique, nous avons aussi pu constater qu'un des actionnaires avait capté une importante somme d'argent à son bénéfice dans les trois années précédentes. On parle de 3 millions ici. Si ce n'était pas illégal, c'était passablement immoral. Si cet argent n'avait pas quitté le navire, il aurait pu assurer la survie de l'entreprise dans ce passage difficile. Mais le capitalisme a ses raisons que l'éthique ne connaît pas, semble-t-il. C'est dans un Métro Média exsangue que la clé a été mise sur la porte, laissant sur le trottoir toute une superbe équipe de journalistes motivés et combattifs.

Nous avons tenté, avec l'aide de MCE Conseils, de renouveler l'exploit de transformer Métro Média en coopérative. Malheureusement, les astres n'étaient pas alignés de la même façon que lors du sauvetage du Groupe Capitales Médias. La conjoncture économique ainsi que la situation passablement critique du monde des médias ne nous ont pas permis d'aller chercher suffisamment d'investisseurs intéressés par ce défi malgré une promesse de participation de la Ville de Montréal. Tous les paliers de gouvernement ont été interpellés, sans succès. Tous nos contacts en économie sociale aussi. C'était crève-cœur de devoir renoncer. Cet organe de presse faisait un travail essentiel pour la démocratie en couvrant la politique locale et la ville arrondissement par arrondissement. Il était aussi souvent la seule publication en français qui pénétrait dans les foyers de

nouveaux arrivants et des personnes des communautés culturelles.

Encore une fois, nous avons été jusqu'au bout pour soutenir cette équipe de feu qu'était la salle de rédaction de Métro Média. Honnêtement, ici, je suis fâchée que nous n'ayons pas réussi. Les raisons de la chute de Métro Média sont à la fois douloureuses et choquantes. Un mélange d'opportunisme de la part des actionnaires et de manque de vision navrant de l'administration municipale. On pourrait appeler ça : comment tuer un journal en une leçon.

### **Négos**

Comme le petit photomontage qui vous a été présenté au début de ce point l'a très bien mis en scène, ce furent trois années où le poids des négociations a été particulièrement consistant. Plusieurs conventions signées pendant la pandémie étaient de courtes durées et ont été remises sur la table rapidement. L'incertitude économique ambiante, l'inflation galopante ont créé des contraintes et obliger les équipes et les syndicats à beaucoup de mobilisation et à emprunter des chemins créatifs pour parvenir à de bons résultats. Parmi les négociations particulièrement arides à souligner, celle de Radio-Canada, celle du Théâtre du Vieux-Terrebonne, celle des Éditions CEC, celle de la salle de rédaction de La Presse (couronnée d'une plainte de négociation de mauvaise foi), celle des employés de bureau de la même Presse et les négociations de première convention dans des secteurs non conventionnels comme celui des Festivals et de l'animation. C'est notre mission de faire face à ces défis. Et l'équipe est sur le pont avec détermination. Patricia, dans son



rapport de la coordination, vous donnera un peu plus de détails, mais sachez que nous sommes toujours là pour vous.

### **Syndicalisation**

C'est un point intéressant. Depuis trois ans, la FNCC est sortie hors des sentiers battus du syndicalisme traditionnel pour explorer d'autres territoires. Comme celui des regroupements de travailleurs autonomes du milieu culturel à multicontrats, multiemployeurs. C'est un peu comme la construction. Ce sont des groupes de travailleurs dont la précarité est souvent extrême et qui ont peu de bénéfices et souvent pas de filet social du tout. Nous parlons ici de nos gens de l'animation 2D-3D, des écrivains et des auteurs, des créateurs du domaine du théâtre, des travailleurs des festivals, etc. Nous avons aussi créé un Syndicat regroupé pour les travailleurs des jeux vidéos. Ce qui nous intéresse dans ces secteurs est que ces gens-là ont peu de rapport de force individuel et acceptent souvent de travailler dans des conditions vraiment minimales afin justement d'œuvrer dans le secteur qui les passionne. Nous souhaitons un peu inverser la vapeur et leur donner la force de revendiquer collectivement de meilleures

conditions d'emploi et de meilleures protections. Ils y ont droit, comme tout le monde !

### **Projet de recherche en cyberintimidation**

Nous continuons le travail avec le groupe de recherche de l'UQAM et le chercheur Stéphane Villeneuve. La deuxième phase actuellement en cours cherche à documenter les mesures prises dans les milieux de travail pour pallier l'effet du cyberharcèlement. L'équipe de recherche a rencontré plusieurs gestionnaires et va tracer un tableau des initiatives porteuses et des pratiques à améliorer. L'idée est d'en faire une forme de répertoire, de le rendre disponible et de pouvoir intervenir politiquement s'il est jugé important d'amener des changements réglementaires et législatifs. Nous avons aussi donné des formations dans diverses universités et cégeps à de futurs journalistes sur la façon dont il convient d'aborder le phénomène. Un dernier point, nous travaillons à la mise en place d'un observatoire en ligne sur le cyberharcèlement afin de répertorier les événements pour avoir un portrait documenté dans le temps.

## **Projet de recherche sur harcèlement sexuel et la loi du silence dans le milieu de la culture et des médias**

On pourrait croire qu'avec *#me too* tout a été dit. Mais je vous annonce que non... le combat n'est pas fini. Les récentes transformations au Code du travail du Québec ont pour but de rendre les dénonciations plus faciles et d'avoir un effet dissuasif par des sanctions plus sévères et contraignantes. L'équipe de recherche souhaite sincèrement que cela s'avère un succès.

Les résultats préliminaires de notre recherche qui seront livrés au bureau fédéral du mois de décembre vont apporter plusieurs réponses quant aux raisons qui empêchent les victimes de parler, qui limitent les témoins dans leurs dénonciations, mais aussi pourquoi les gestionnaires ne sont pas plus proactifs à créer des milieux de travail exempts de comportements abusifs. Les réponses qui se dessinent à ce stade de l'analyse sont fort intéressantes, et, malheureusement, font la démonstration que les dispositions de la nouvelle loi sont un début, mais qu'il reste du travail à faire notamment en éducation dans les milieux. Nous avons très hâte de vous livrer ces résultats en primeur !

### **Des rencontres politiques**

Ce dernier mandat a été marqué par des conversations et des représentations politiques régulières et assez constantes avec les cabinets des ministres de la Culture et du Patrimoine et avec les ministres eux-mêmes qui, d'ailleurs, changent au gré des élections. Généralement, nous portons des revendications sur des dossiers qui demandent un regard, une prise de conscience et des

interventions de la part de ces ministères. Plusieurs sujets, dont les solutions à apporter à la crise des médias bien évidemment, mais aussi l'état de la situation dans les musées, les conditions de travail des travailleurs de la culture et la gouvernance à Radio-Canada ont été mises sur la table.

Nous ne parlons pas seulement aux dirigeants, mais aussi aux partis d'opposition qui font de bons porte-voix sur nos préoccupations. Par opportunisme politique me direz-vous ? Certainement. Mais autant que ça serve pour la défense de nos intérêts. Il arrive même qu'ils nous interpellent pour avoir plus d'informations sur des sujets précis. C'est quand même une marque de confiance envers notre expertise. Pour l'anecdote, sachez que Peter Julian, porte-parole du NPD en matière de culture, nous a proposé lors d'une conversation d'aller syndiquer les travailleurs du cinéma dans sa province d'origine la Colombie-Britannique...

### **La campagne *L'information un bien commun***

Elle a été lancée en fin février à l'Assemblée nationale du Québec. La campagne que nous menons actuellement est une campagne multidimensionnelle, car elle combine plusieurs actions.

Nous sommes partis du principe que nous devons non seulement interpellier les divers paliers de gouvernement pour la création de mesures structurantes, pour soutenir la production de l'information au Québec et au Canada, mais que nous devons aussi sensibiliser la population et diverses organisations de la société civile sur les dangers de la perte de médias locaux et de la création de déserts d'information.



**La campagne propose cinq mesures :**

- 1. l'extension des crédits d'impôt aux médias électroniques et à l'entièreté des travailleurs des médias écrits.**
- 2. La création d'un infofrais (une taxe dédiée) à l'achat d'un écran (téléphone, tablette, télé).**
- 3. Une bonification des déductions fiscales pour les entreprises qui investissent en promotion dans les médias locaux.**
- 4. Une campagne pour la promotion d'achat de publicités et de publication dans les médias locaux dédiée aux municipalités.**

**Et dernier point, 5. une déclaration de principe des municipalités sur l'importance de l'information locale.**

Une rencontre toute récente avec le ministre Lacombe nous a permis d'expliquer nos mesures. Elles ont fait l'objet d'une écoute attentive et cela a mené à des discussions intéressantes qui se sont soldées par de l'intérêt à poursuivre la conversation. Nous verrons...

Nous nous déployons dans toutes les régions du Québec pour faire connaître la campagne et contacter les organisations municipales et régionales. Nous sollicitons aussi tous les syndicats de la CSN en nous rendant dans tous les congrès qui se tiennent actuellement. On parle de 330 000 personnes quand même.

Nous avons initié et organisé en février, en compagnie de l'École supérieure en Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière, une journée de réflexion sur l'importance de l'information locale qui a été un franc succès mettant à réflexion différents groupes de participants dont des politiques, le monde de l'éducation, des patrons de presse locale, des journalistes et des gens d'affaires. Les résultats seront rendus publics sous peu.

Nous avons aussi rencontré la Fédération des chambres de commerce du Québec qui s'est montrée très intéressée par la campagne et elle la soutient. On nous a même proposé de publier un communiqué commun. Il est aussi dans les cartons que nous soyons invités à rencontrer les membres pour parler des mesures. Quand le patronat s'allie aux syndicats pour parler d'un sujet, on pense que c'est signe qu'il faut prendre les choses au sérieux.

Même son de cloche du côté de l'Union des municipalités du Québec. Nous avons eu une première rencontre très porteuse avec l'organisation et devrions pouvoir parler à leurs membres lors d'une prochaine assemblée en juin. Cela facilitera notre campagne avec les maires. Nous prévoyons être en action, avec diverses activités, jusqu'au mois de décembre. ET bien sûr, nous poussons à fond sur la machine politique pour obtenir des résultats significatifs dans le soutien aux médias.

## Prochain mandat

Pour paraphraser le monde du sport : *il n'y en aura pas de facile*. Mais bon, c'est dans la nature des choses, semble-t-il. Nous n'aurons pas le choix de nous y mettre.

D'abord, l'éléphant dans la pièce, qui flotte au-dessus de nos têtes : l'intelligence artificielle. Nous allons en parler au cours de ce congrès, le sujet est inévitable. Mais surtout, nous devons nous pencher sur ses multiples visages qui vont impacter de plein fouet nos milieux de travail. Non seulement nous devons nous préoccuper d'aspects législatifs (droits d'auteurs, utilisation au travail, etc.), mais aussi des aspects éthiques, des effets non seulement sur le travail lui-même, mais aussi sur les milieux, de contrecoups sur la société en général et sa relation de confiance avec les médias et les créateurs. Plusieurs recherches actuellement mettent en lumière comment l'IA peut conditionner les courants sociaux, ce qui nous préoccupe grandement comme organisation syndicale. Autant de sujets, autant d'endroits où porter notre regard.

D'ailleurs, depuis peu, nous collaborons avec l'équipe du professeur des HEC Montréal Vincent Pasquier qui a initié une étude sur l'utilisation de l'intelligence générative dans les salles de rédaction. Un questionnaire est en préparation et sera proposé à nos collègues journalistes. L'intention est non seulement de faire l'état de la situation aujourd'hui, mais aussi, si possible, dans le temps afin de voir comment ces outils vont, possiblement, changer la profession.



Un autre chantier qui approche à grands pas est celui de la négociation de la convention collective et du renouvellement de mandat à Radio-Canada. Les négos, chez notre diffuseur public, ne sont jamais simples. Mais le renouvellement de mandat associé à des projets de restructurations internes et de réingénierie de la gouvernance va nous amener à une vigilance de tous les instants et probablement à une mobilisation forte et cohérente. La situation actuelle où les dirigeants en place souhaitent implanter de grands changements sous le joug d'une présidence qui est sur les derniers milles et qui ne brille certainement pas par sa vision éclairée des enjeux du secteur francophone, nous interpelle vraiment et nous met sur le qui-vive. Sans parler du comité d'experts du côté fédéral qui vient d'être formé pour se pencher sur l'avenir de la société d'État. Heureusement, nos canaux sont ouverts avec le ministère du Patrimoine et nous suivrons la situation de près. Ottawa n'est pas loin et nous

ferons le nécessaire pour que le STTRC fasse entendre sa voix haute et forte.

L'autre démarche phare que nous nous apprêtons à entreprendre regarde la condition des artistes et des travailleurs de la culture. L'état de la situation que nous avons constaté les dernières années nous amène à penser qu'il est temps de réfléchir de façon documentée et concertée sur certains aspects de la perception que la société a du travail, de ces cohortes et des conditions dans lesquelles il se pratique.

**NOUS DEVONS CONSCIENTISER LES GOUVERNEMENTS ET LE PUBLIC EN GÉNÉRAL SUR LE FAIT QUE LA CULTURE N'EST PAS SEULEMENT UNE AFFAIRE DE LANGUE.**

C'est aussi une posture qui dit que les porteurs de ballon de cette culture, les artistes, les créateurs, les travailleurs de l'ombre sont en soi une richesse, l'incarnation de la vitalité et de la force d'une société distincte, et qu'il convient de les soutenir, de les protéger, et de leur aménager des opportunités qui leur permettent de rayonner. Il y a péril en la demeure, car la mondialisation des marchés pour ce qu'elle a d'attrayant en termes de possibilités est aussi une zone de risques extrêmes de dissolution pour la spécificité québécoise.

Un petit dernier point. Nous avons reçu une invitation pour être partenaires d'une recherche d'envergure pilotée par l'Université de Toronto et l'Université de Montréal qui a pour sujet « Le journalisme à l'ère de l'incrédulité. Comment regagner la confiance du public ? ». Je pense que ce sujet est particulièrement

intéressant à l'heure actuelle et d'intérêt pour tous. Je vous entretiendrai des développements lors d'une prochaine rencontre.

Voilà qui clôt ce rapport du comité exécutif 2022-2024. N'hésitez pas si vous avez des questions, des suggestions. Nous sommes là pour y répondre.

Je suis très contente de vous voir ici réuni. Je vous souhaite à tous un très bon congrès. Nous le souhaitons intéressant, vivant et pertinent, mais aussi convivial et festif. À l'image de votre fédé quoi !

Le comité exécutif

